



Consignes de sécurité 2023/2024

Préambule : Le tir à l'Arc étant un sport potentiellement dangereux, afin d'éviter tout accident, chaque archer se doit d'écouter très attentivement le Responsable chargé de la séance et de respecter **strictement** les consignes de sécurité suivantes:

Pendant toute la séance :

- Ne jamais courir.
- Ne jamais armer l'arc ou viser un autre archer, même à vide.

Sur le pas de tir :

- Tous les archers doivent être alignés sur la ligne de tir.
- Tenir l'arc verticalement afin de ne pas déranger les archers voisins par son envergure.
- Ne jamais poser une flèche sur l'arc avant d'en avoir été invité par le Responsable de séance.
- Ne jamais pointer l'arc armé ou non vers un archer voisin.

Pendant le tir :

- Toujours pointer l'arc vers la cible.
- Ne jamais tirer une flèche verticalement ou latéralement.
- Ne jamais dépasser la ligne de tir et, à fortiori, ne jamais traverser le terrain.

Après le tir :

- Poser tous les arcs sans exception sur leur support deux mètres minimum derrière la ligne de tir.
- Attendre l'invitation du dernier archer ayant tiré ou du Responsable de séance annonçant le départ vers les cibles (aux flèches !).
- Ne pas ramasser les flèches tombées au sol même loin devant la cible.
- Arriver aux cibles par le côté. **Aller chercher les éventuelles flèches derrière les cibles.** En cible, retirer les flèches à tour de rôle. Ne pas rester dans l'axe de la cible quand un archer arrache ses flèches.
- Revenir au pas de tir en marchant et en récupérant les flèches éventuellement tombées au sol.